Partenariat
Afrique Canada

L'année en revue 2010

Partenariat Afrique Canada • Recherche, dialogue sur les politiques et action liés au développement de l'Afrique

PAC s'emploi à

- Réformer le Processus de Kimberley et éliminer les diamants de guerre
- Apporter la paix dans la région des Grands Lacs et mettre un terme au phénomène des minéraux de guerre
- Assurer les droits des femmes et empêcher la violence sexospécifique
- Promouvoir la transparence et la responsabilité dans l'ensemble du secteur de l'extraction
- Appuyer et protéger la société civile et ses collectivités

Photo de la page couverture :
Creuseurs de diamants en RDC
(Crédit : PAC/Shawn Blore)

En haut : Écolières
(Crédit : CIDA/Roger Lemoyne)

En haut, au centre : Un jeune creuseur de diamants en RDC
(Crédit : PAC/Shawn Blore)

L'Afrique devrait avoir le vent dans les voiles par les temps qui courent. La plupart des économies africaines ont connu une reprise à la suite de la crise financière et économique mondiale, et le prix des matières premières, que l'Afrique possède en quantité, continue d'augmenter en raison de la demande de la part de la Chine, de l'Inde, de la Corée et du Brésil. Certains économistes ont prédit avec confiance une « nouvelle aube » après que la croissance économique partout sur le continent eût atteint presque 5 p. 100 en 2010, une année durant laquelle une grande part de l'Europe et les États-Unis peinaient à se remettre de la récession. Pourtant, des événements plus récents ont composé un portrait plus nuancé. La situation politique tumultueuse en Afrique du Nord, conjuguée aux prix plus élevés des aliments et du combustible, auront cette année l'effet d'un frein sur de nombreuses économies africaines. On s'attend à un ralentissement de la croissance, qui se chiffrerait à moins de 4 p. 100 dans l'ensemble du continent. Cela alourdira le fardeau qui pèse déjà sur les pays les plus vulnérables. Cela creusera aussi le fossé entre les pays riches en ressources naturelles, tels que le Nigeria avec son pétrole, la Zambie avec son cuivre et le Botswana avec ses diamants, et les pays moins nantis.

La forte demande en ressources naturelles est une arme à deux tranchants. Bien qu'elle apporte des fonds essentiels en provenance du reste du monde, elle peut exacerber certains problèmes de gouvernance qui existent dans des économies stables et alimenter des conflits armés dans des États plus fragiles. Le pillage des minéraux tels que le l'étain et le coltan continue de contribuer au conflit dans l'est de la République démocratique du Congo. Les diamants de guerre, que s'efforçaient de retirer du système l'industrie du diamant et les gouvernements par l'entremise du Processus de Kimberley, ont réapparu sous la forme d'exportations en provenance du Zimbabwe. Les collectivités locales, en particulier les femmes et les enfants, sont touchées de façon disproportionnée lorsque les minéraux deviennent partie intégrante des conflits.

Partenariat Afrique Canada continue de travailler avec les pays de l'Afrique afin de les aider à gérer leurs ressources naturelles. Notre but est de faire en sorte que la richesse engendrée par les ressources naturelles soit largement partagée pour améliorer la santé, l'éducation et l'infrastructure, et qu'elle n'alimente pas les conflits. Nous travaillons avec un éventail diversifié d'intervenants pour obtenir des résultats en matière de sécurité humaine et de développement dans la chaîne d'approvisionnement des diamants, entre autres en plaidant continuellement en faveur de réformes du Système de certification du Processus de Kimberley et des nouvelles initiatives relatives à une chaîne de possession telles que le Responsible Jewellery Council. Nous nous appuyons aussi sur notre expérience acquise auprès du Processus de Kimberley pour poursuivre nos travaux visant à mettre au point un mécanisme de certification des minéraux de grande valeur dans la région des Grands Lacs. De plus, nous continuons de faire campagne à l'échelle internationale pour une transparence et une responsabilité accrues dans le secteur de l'extraction, par l'entremise de notre participation à Publiez ce que vous payez et à l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives.

Nous remercions de leur encouragement et de leur générosité tous ceux et celles qui nous appuient, et leur savons gré de partager notre vision d'une vie meilleure pour tous les Africains.

Madelaine Drohan, présidente

Bernard Taylor, directeur général

Les minéraux de guerre et la Région des Grands Lacs

PAC contribue à mettre sur pied un mécanisme régional de certification pour les minéraux des conflits

Il y a une dizaine d'années, on annonçait que le Système de certification du Processus de Kimberley pour les diamants bruts (SCPK) avait créé un système commercial fermé pour les diamants bruts, soutenu par la force de la législation intérieure dans plus de 50 pays, ainsi que par des relations tripartites constructives entre les gouvernements, l'industrie et la société civile. Une décennie plus tard, au moment où le Processus de Kimberley se débat pour surmonter ses diverses contradictions, d'autres initiatives l'ont dépassé, et de loin.

En décembre 2010, à Lusaka, en Zambie, au sommet de la Conférence internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL), on adoptait un nouveau mécanisme régional de certification afin de faire le suivi de quatre minéraux de grande valeur et susceptibles d'être liés à des conflits — l'or, le coltan, le tungstène et l'étain — qui sont au cœur des conflits et du pillage qui perdurent dans la partie orientale de la République démocratique du Congo (RDC). Ces minéraux sont essentiels aux nombreux appareils de haute technologie dont nous dépendons aujourd'hui –téléphones cellulaires, ordinateurs portables, autos et avions. Les milices armées, dans l'est de la RDC, ont depuis de nombreuses années la mainmise sur ce commerce.

La sécurité privée à la mine d'étain de Rutongo, au Rwanda
(Crédit : PAC/Joanne Lebert)

Nouveau rapport de PAC sur la Région des Grands Lacs et la question des minéraux de guerre

Le nouveau rapport, *Taming the Resource Curse: Implementing the ICGLR Certification Mechanism for Conflict-prone Minerals*, présente une description détaillée du mécanisme régional de certification pour assurer le suivi des minéraux de grande valeur susceptibles d'être liés à des conflits dans la région des Grands Lacs africains. S'appuyant sur les leçons tirées d'autres mécanismes de certification, en particulier le Processus de Kimberley, il soutient des principes clés qui favoriseront un système de réglementation plus rigoureux et plus efficace pour quatre minéraux, soit l'or, le coltan, le tungstène et l'étain.

Il n'est pas tellement brillant d'utiliser des minéraux de guerre pour fabriquer des téléphones intelligents…

La nouvelle certification de la CIRGL pour les minéraux susceptibles d'être liés à des conflits a été conçue en collaboration avec PAC et elle cherche à éviter bon nombre des restrictions qui ont fini par miner l'efficacité et la légitimité du SCPK. Bien que plusieurs caractéristiques du nouveau système de la CIRGL soient déjà connues, bon nombre dépassent de beaucoup les conditions minimales du SCPK. Une des principales caractéristiques sera l'introduction de vérifications obligatoires, périodiques et indépendantes, par des tierces parties, de la chaîne d'approvisionnement des minéraux. On mettra aussi en place une base de données plus perfectionnée pour suivre les flux de minéraux de la mine à l'exportation et au-delà.

PAC aide maintenant la CIRGL à mettre en œuvre le mécanisme régional de certification en fournissant une aide technique et financière pour la création de la base de données régionale à Bujumbura, au Burundi, où se trouve le secrétariat du CIRGL, et en aidant à la collecte des données auprès des pays participants. De plus, PAC soutient un réseau régional de la société civile qui surveillera la mise en œuvre du mécanisme régional de certification.

Le système de la CIRGL est confronté à de nombreux obstacles, mais heureusement, il cadre avec plusieurs autres interventions complémentaires visant à enrayer le commerce des minéraux de guerre, y compris le Guide OCDE sur le devoir de diligence et diverses initiatives du secteur privé. Tout cela se déroule dans le contexte d'une pression internationale de plus en plus forte pour que soit réglée la question des minéraux de guerre.

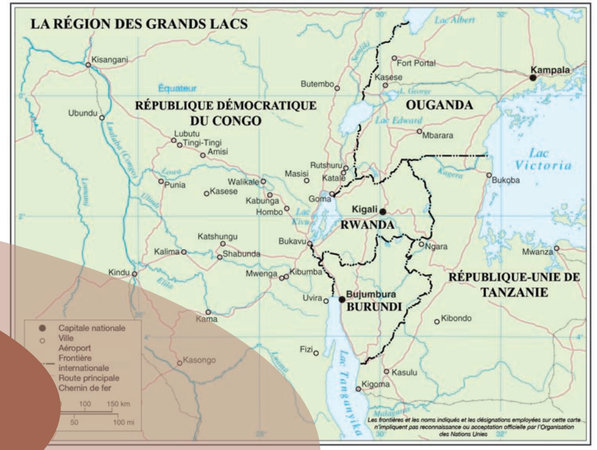

La loi Dodd-Frank

La pression internationale la plus forte vient des États-Unis, où sont établies la plupart des grandes sociétés de technologies de l'information. La loi historique adoptée en juillet 2010 – la loi Dodd-Frank – est axée sur la transparence des revenus, l'article 1504 exigeant que toutes les sociétés cotées en bourse aux États-Unis publient ce qu'elles paient à des gouvernements pour l'exploration et l'extraction de ressources naturelles, pour chaque pays et même pour chaque projet. La nouvelle loi exigera aussi que les sociétés cotées en bourse fassent rapport sur leurs efforts pour garantir que leurs chaînes d'approvisionnement ne contiennent pas de minéraux de guerre de la RDC et des pays avoisinants. RIM, qui fabrique le téléphone intelligent BlackBerry, sera au nombre des grandes sociétés touchées par cette loi.

Surveiller les sociétés canadiennes qui exercent des activités en Afrique

L'Afrique renferme les plus grandes réserves de platine, d'or, de diamants et de manganèse du monde. C'est une importante source de pétrole et elle est de plus en plus ciblée par les sociétés et les pays étrangers soucieux de s'assurer le contrôle des minéraux, du sol et d'autres ressources. Le secteur des mines est un pilier central de l'économie canadienne, et les bourses canadiennes sont la plus grande source mondiale de capitaux propres pour l'exploration et la production minières. Plus de 1 000 sociétés minières sont cotées en bourse au Canada; la plupart sont des petites sociétés, et beaucoup d'entre elles exercent des activités en Afrique. Les sociétés minières canadiennes sont les deuxièmes plus importants investisseurs dans l'exploitation des minéraux en Afrique.

PCQVP-Canada lance une initiative de renforcement des capacités

Publiez ce que vous payez - Canada a lancé une nouvelle initiative de renforcement des capacités de concert avec des organisations de la société civile africaines dans le but de faciliter leur accès à l'information publique divulguée par les sociétés minières qui ont leur siège social au Canada. On réunira de la documentation sur certaines des plus grandes sociétés minières canadiennes qui exercent des activités en Afrique. On la partagera avec les organisations de la société civile africaines, les aidant ainsi à être mieux informées sur les sociétés qui mènent des activités dans leurs pays et à surveiller ces activités. Le projet vise 25 importantes sociétés canadiennes présentes en Afrique; il entend créer un dossier complet pour chaque société, contenant de l'information pertinente et facile d'accès. De plus, il fournira des conseils pour accéder à l'information publiée dans la base de données des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, le SEDAR, et d'autres sources publiques. Un manuel de formation connexe expliquera en profondeur comment récupérer l'information accessible au public sur les sociétés canadiennes. Ce projet est une première réaction aux demandes croissantes de la part des organisations de la société civile africaines qui essaient de démêler l'écheveau du cadre de réglementation complexe qui régit les sociétés canadiennes.

Exposé de principe de PCQVP - Canada

Conserver une longueur d'avance : Respecter l'engagement du Canada en matière de transparence et de responsabilité sociale des entreprises au sein des industries extractives

L'exposé de principe de PCQVP-Canada, *Conserver une longueur d'avance : Respecter l'engagement du Canada en matière de transparence et de responsabilité sociale des entreprises au sein des industries extractives* présente une comparaison des exigences de divulgation au Canada et aux États-Unis, à la suite de l'adoption aux États-Unis de la loi Dodd-Frank. Le document met l'accent sur deux exigences spécifiques énoncées dans la Loi, la divulgation des paiements aux gouvernements hôtes et les rapports sur les mesures prises pour assurer que les minéraux de guerre n'entrent pas dans la chaîne d'approvisionnement d'une entreprise. Il conclut que l'harmonisation des obligations d'information canadiennes avec celles énoncées dans la Loi Dodd-Frank est nécessaire afin d'assurer la protection des investisseurs en ce qui a trait aux sociétés qui ont des activités des deux côtés de la frontière. De plus, cette harmonisation est fondamentale pour que le Canada soit à la hauteur de son engagement vis-à-vis de la transparence et de la responsabilité des entreprises.

Le Président Barack Obama signe la nouvelle loi Dodd-Frank : *Wall Street Reform and Consumer Protection Act*, le 21 juillet, 2010. (Photo : Telegraph.co.uk)

APERIO Publiez Ce Que Vous Payez CANADA

ISSN 1923-5623

PERSPECTIVES

Numéro 1 / Octobre 2010

La section PERSPECTIVES d'APERIO présente le point de vue de divers détenteurs livrés, approximativement à trimestre progrès, relativement aux activités canadiennes d'exploitation minière au Canada et à l'étranger.

Rédigé par Christiane Dibrée, coordonnatrice de l'APERIO Canada, en collaboration avec Rachel Brien l'éditeur en chef/rédacteur du magazine Indiscrète.

SUIVRE LES É.-U. EN MATIÈRE DE REDDITION DES COMPTES DES ENTREPRISES

Le président Barack Obama a signé la nouvelle loi Dodd-Frank des États-Unis, la *Wall Street Reform and Consumer Protection Act*, le 21 juillet, à la suite de son adoption par le Congrès.

Cette loi contient une disposition historique obligeant que les sociétés minières, pétrolières et gazières inscrites auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis — y compris 90 p. 100 des plus grandes sociétés pétrolières et gazières du monde — doivent des activités internationales, de même que 8 des 10 plus grandes sociétés minières — publient ce qu'elles paient aux pays étrangers et au gouvernement des É.-U. Ces renseignements seront ensuite mis à la disposition du public, leur gouvernements responsables et à l'heure actuelle, la population étant qu'à quelques personnes privilégiées.

De plus, un paragraphe des « dispositions diverses » de la loi exige que les sociétés fabriquant des produits tels que des téléphones cellulaires et des ordinateurs portables nommément un rapport annuel à la Securities and Exchange Commission, divulguant toute utilisation dans la fabrication de leurs produits d'or, d'étain, de tungstène ou de tantale en provenance de la République démocratique du Congo ou de pays limitrophes.

Dans un tel cas, ces sociétés doivent décrire les mesures qu'elles ont adoptées pour veiller à l'origine des minéraux et pour l'assurer que leurs produits ne contiennent pas de « ressources de la guerre ». La vente de tels minéraux a alimenté une guerre qui a duré pas de 15 ans en RDC.

La nouvelle loi constitue une réussite majeure pour Publiez ce que vous payez (PCQVP), une coalition mondiale de 600 organisations de développement, environnementales, confessionnel-les et de défense des droits de la personne, qui œuvrent dans plus de 50 pays. La coalition a pour but de promouvoir une transparence accrue dans les secteurs pétrolier, gazier et minier.

Dans de nombreux pays riches en ressources naturelles, les citoyens ne peu-vent pas d'information sur les sommes payées à leurs gouvernements pour les activités d'extraction des ressources naturelles. Grâce à cette nouvelle loi d'une grande portée, les citoyens disposent maintenant d'un outil fiable pour s'assurer que la richesse créée par les ressources naturelles est affectée à des services essentiels tels que la santé, l'éducation et les possibilités de développement économique, et qu'elle ne sert pas à alimenter des conflits.

L'adoption de la loi Dodd-Frank (la *Wall Street Reform and Consumer Protection Act*) s'ajoute à une liste croissante des initiatives dans un mouvement mondial en faveur de la reddition des comptes des entreprises.

Par exemple, l'initiative pour la transparence vertu de laquelle les sociétés doivent publier ce qu'elles paient et les gouvernements doivent divulguer ce qu'ils reçoivent. Actuellement, l'initiative est mise en œuvre dans 30 pays.

En 2007, la Norvège est devenue le premier pays développé membre de l'OCDE à mettre en œuvre de l'ITIE. La Chambre des représentants des États-Unis tout aussi en faveur d'étendre l'Extractive Industry Transparency Disclosure Act, qui prescrirait la mise en œuvre de l'ITIE dans 16 pays, cette loi séparerait aussi des exigences en matière de divulgation dans le cas des sociétés cotées dans les bourses américaines.

Dans le même ordre d'idées, le parlement européen a modifié la Directive européenne Transparence (2004) pour inviter « les États membres à promouvoir la divulgation des paiements de l'entreprise

Publiez Ce Que Vous Payez
CANADA

Publiez ce que vous payez (PCQVP) est une coalition internationale d'organisations non gouvernementales qui œuvre à faire en sorte que les sociétés d'extraction de ressources naturelles soient tenues de publier les paiements qu'elles versent à tous les autorités et les gouvernements nationaux. PCQVP vise à accroître la reddition de comptes à la population par les gouvernements ainsi que par les sociétés pétrolières, gazières et minières à l'égard de la gestion et de la répartition des revenus de l'industrie de l'extraction. Les sociétés extractives ont la responsabilité de divulguer les paiements qu'elles versent, de manière à ce que les citoyens puissent tenir leurs gouvernements responsables des revenus tirés des capitaux que gère le gouvernement au nom de ses citoyens.

La coalition Publiez ce que vous payez – Canada est hébergée par PAC.

Le Zimbabwe fait dérailler le Processus de Kimberley

La situation dans les champs diamantifères de Marange, au Zimbabwe, continue de prédominer dans l'ordre du jour du Processus de Kimberley. De concert avec la coalition de la société civile et certains gouvernements, PAC a insisté pour qu'on exige du Zimbabwe qu'il respecte les conditions minimales du PK. En juin 2010, PAC publiait un deuxième rapport sur le Zimbabwe, *Diamonds and Clubs: the Militarized Control of Diamonds and Power in Zimbabwe*, avant la réunion intersessions du PK. Le fait que *The Herald*, un quotidien contrôlé par le gouvernement du Zimbabwe, en ait traité abondamment, rapportant que le ministre des Mines avait rejeté les allégations du rapport concernant la violence et la contrebande, démontre toute la portée du rapport. Plusieurs pays participants au PK ont utilisé l'information contenue dans le rapport pour soulever certaines questions cruciales au cours des réunions du PK de juin et de juillet 2010, et (finalement) comme fondement pour rejeter les demandes du Zimbabwe voulant qu'on lève unilatéralement l'interdiction d'exporter les diamants de Marange. Durant cette période, PAC a aussi exercé des pressions pour qu'on libère un activiste zimbabwéen de la société civile qui avait été arrêté par les autorités du Zimbabwe en raison de son travail portant sur les enjeux du PK.

Réformer le Processus de Kimberley

Au cours de l'année 2010, PAC et la coalition de la société civile du PK ont été en mesure de faire des progrès concernant quelques points critiques de la réforme du PK. À la veille de la réunion intersessions du PK de juin 2010, PAC a aidé à coordonner un atelier spécial sur la réforme du PK. PAC a publié un rapport circonstanciel – *Paddles for Kimberley* – contenant une série de propositions détaillées pour la réforme du PK. L'atelier a aidé les participants au PK à se rapprocher d'une entente sur certaines questions clés à la réunion plénière du PK de 2010.

Plaidant depuis longtemps en faveur d'une transparence accrue de la part du PK (qui garde tous ses documents confidentiels), la coalition de la société civile a réussi à obtenir une Décision administrative (DA), prise à la réunion plénière du PK de novembre, qui inverse le mécanisme de responsabilité. À compter de novembre 2010, tous les documents du PK devront automatiquement être accessibles au public, à moins qu'un participant au PK ne demande qu'il en soit autrement. Cela fait en sorte qu'un bien plus large éventail d'intervenants pourra aider à surveiller le rendement du PK et exercer des pressions en faveur du changement.

Nadim Kara de PAC en discussion avec un délégué lors de la rencontre spéciale sur le Zimbabwe du Processus de Kimberley à Saint-Pétersbourg

PAC et la coalition de la société civile ont aussi favorisé la conclusion d'une entente concernant la création d'un comité formé de représentants de tous les pays qui ont déjà présidé le PK, qui chercherait des manières d'améliorer le PK, entre autres en créant un secrétariat. Nos efforts visant l'adoption d'un nouveau langage quant à la responsabilité du PK en matière de droits de la personne n'ont toutefois pas porté de fruits, en raison de la résistance de certains gouvernements.

Aminata Kelly-Lamin, du Network Movement for Justice and Development, en Sierra Leone, prend la parole à la réunion intersessions du PK

S'attaquer à la contrebande des diamants

Les efforts pour lutter contre le commerce illicite des diamants bruts aident inévitablement à perturber le commerce des diamants de guerre. Sous la présidence d'Israël en 2010, le PK a fait davantage d'efforts pour s'attaquer à la contrebande des diamants et renforcer la coopération entre les participants au PK et les organismes d'application, y compris l'Organisation mondiale des douanes.

PAC a appuyé des consultations multipartites en Guinée, en Côte d'Ivoire et en Sierra Leone afin de mieux comprendre la portée et les défis de la contrebande dans les pays du fleuve Mano, en Afrique de l'Ouest. PAC a aidé à coordonner l'apport de l'Afrique de l'Ouest lors d'un atelier sur la contrebande des diamants et l'application du SCPK qui s'est déroulé tout de suite après la réunion intersessions du PK en juin 2010. Les résultats de ces discussions, y compris des recommandations à l'endroit de l'industrie, des gouvernements et du PK lui-même, ont par la suite été intégrés au rapport *Diamants sans frontières : Une évaluation de la contrebande des diamants et de la mise en œuvre du système de certification de PK en Afrique de l'Ouest*, un rapport qui a été présenté à la réunion plénière du PK en novembre 2010.

Bien que le PK soit un instrument important par l'entremise duquel on puisse obtenir des résultats en matière de développement durable et de sécurité humaine dans la chaîne d'approvisionnement de diamants, ce n'est pas le seul. PAC a aussi soutenu les efforts du Responsible Jewellery Council pour créer un mécanisme de chaîne de possession de l'industrie plus rigoureux et robuste, fondé sur une série de normes éthiques plus complète que celle du PK.

Nouveaux rapports de PAC sur les diamants

Diamonds and Clubs: The Militarized Control of Diamonds and Power in Zimbabwe

Ce rapport résulte d'une recherche sur le terrain effectuée par PAC au Zimbabwe. Le rapport soutient que les diamants de la région de Marange sont sous le contrôle exclusif des élites politiques et militaires proches du président Mugabe et de la ZANU-PF, et que ces personnes les utilisent pour conserver leur emprise sur le pouvoir, notamment pour déstabiliser le gouvernement d'unité en place depuis janvier 2009. Le rapport soutient qu'il est temps que le PK reconnaisse que la nature des « diamants de la guerre » a changé au cours de la dernière décennie, depuis les jours où des milices alimentaient les conflits liés aux diamants en Afrique. Le PK doit maintenant faire face à des factions au sein d'un gouvernement (telle que la ZANU au Zimbabwe), qui utilisent les diamants pour s'enrichir et saper la gouvernance légitime.
Voir le rapport à www.pacweb.org

Paddles for Kimberley: An Agenda for Reform

Ce rapport explore les nombreux problèmes auxquels est confronté le Processus de Kimberley, y compris les obstacles que pose une présidence tournante annuelle et le processus de prise de décision fondée sur le consensus; le manque de suivi des missions d'examen; le besoin de rendre plus explicites le langage relatif aux droits de la personne et la protection de ces droits dans les exigences minimums du PK; et la difficulté d'appliquer les contrôles internes. Voir le rapport à www.pacweb.org

Diamants sans frontières

Ce rapport porte sur l'importante question de la contrebande des diamants. Il réunit les résultats d'un séminaire sur l'application tenu pendant la réunion intersessions du PK à Tel Aviv, en juin 2010. Le rapport, qui présente des recommandations à l'industrie, aux gouvernements et au PK lui-même, a été présenté à la réunion plénière du PK en novembre 2010. Voir le rapport à www.pacweb.org

Nous remercions nos donateurs

PAC reçoit du financement de sources diverses, telles les gouvernements, les institutions et les organisations non-gouvernementales, et désire exprimer sa reconnaissance envers tous ces bailleurs de fonds. Nous ne pourrions entreprendre nos activités sans cet appui et nous reconnaissons que nos réussites sont aussi celles de ceux qui nous appuient.

Revenus et dépenses pour l'exercice se terminant :	le 31 mars 2011	le 31 mars 2010
Revenus		
Affaires étrangères et Commerce international (Canada)	$ 291,937	$ 150,839
Centre de recherches pour le développement international	$ 111,595	$ 219,226
Patrimoine Canada	$ 2,673	
Ressources naturelles Canada	$ 1,623	$ 25,000
Agence canadienne de développement international		$ 33,661
Irish Aid	$ 199,908	$ 230,194
USAID/Tetra Tech ARD	$ 105,914	
Département fédéral des affaires étrangères (Suisse)	$ 69,277	$ 76,783
Commerce extérieur et Coopération au Développement (Belgique)	$ 9,944	
Revenue Watch Institute	$ 67,726	$ 113,159
Open Society Institute	$ 8,633	$ 59,654
Cordaid		$ 62,370
Oxfam-Novib		$ 53,956
Autres ONG	$ 5,102	$ 43,542
Autres contributions et intérêt	$ 14,979	$ 30,563
	$ 889,311	**$ 1,098,947**
Dépenses		
Programme sur les diamants de guerre	$ 467,600	$ 341,945
Programme sur les Grands Lacs	$ 242,938	$ 110,867
Publiez Ce Que Vous Payez	$ 121,360	$ 127,659
Conférence internationale de Publiez Ce Que Vous Payez		$ 299,242
Souveraineté alimentaire	$ 39,955	$ 60,046
Mécanisme africain d'évaluation par les pairs	$ 2,603	$ 106,168
Initiative diamant et développement		$ 22,731
	$ 874,456	**$ 1,068,658**
Excédent des revenus par rapport aux dépenses	**$ 14,855**	**$ 30,289**

La version intégrale du rapport des vérificateurs van Berkom & Ritz Chartered Accountants est disponible chez Partenariat Afrique Canada.

Foreign Affairs and International Trade Canada / Affaires étrangères et Commerce international Canada

Irish Aid — Department of Foreign Affairs — An Roinn Gnóthaí Eachtracha

IDRC CRDI

USAID — FROM THE AMERICAN PEOPLE

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

REVENUE WATCH INSTITUTE

OPEN SOCIETY INSTITUTE

Cordaid

Oxfam Novib

Natural Resources Canada / Ressources naturelles Canada

Agence canadienne de développement international / Canadian International Development Agency

(Crédit : PAC/ Josée Létourneau)

Conseil d'administration 2010

Hon. Flora MacDonald (Canada), Présidente d'honneur

Madelaine Drohan (Canada), Présidente

David Kalete (Uganda), Vice-Président

Alex Neve (Canada), Secrétaire-Trésorier

Susan Côté-Freeman (Canada)

Baudouin Hamuli Kabarhuza (DR Congo)

Charles Mutasa (Zimbabwe)

Matthew Pearce (Canada)

Mirabelle Rodrigues (Canada)

Mary Rusimbi (Tanzania)

Marie-Angélique Savané (Senegal)

Rebecca Tiessen (Canada)

Alexandre Trudeau (Canada)

Personnel 2010

Bernard Taylor
Directeur général

Josée Létourneau
Directrice Finances et administration

Nadim Kara
Directeur de campagne – Ressources naturelles

Alan Martin
Directeur de recherche – Ressources naturelles

Ousmane Dème
Directeur – Publiez Ce Que Vous Payez - Canada

Chercheurs 2010

Shawn Blore
Ajay Garg
Kady Seguin
Ian Smillie
Claire Woodside

Publications en 2010

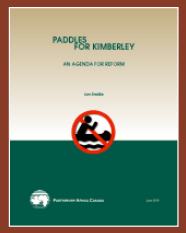

ISSN : 1493-0994

Partenariat Afrique Canada

- Examen du Mécanisme Africain d'Évaluation par les Pairs: Une enquête sur 7 pays
- Diamonds and Clubs: The Militarized Control of Diamonds and Power in Zimbabwe
- Paddles for Kimberley: An Agenda for Reform
- Diamants sans frontières: Une évaluation de la contrebande des diamants et de la mise en œuvre du système de certification de PK
- Autres facettes

On trouvera ces publications sur le site Web de PAC, à www.pacweb.org

Publiez Ce Que Vous Payez – Canada

- Exposé de principe no 1 : Mise en œuvre canadienne de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives
- Exposé de principe no 2 : Conserver une longueur d'avance : Respecter l'engagement du Canada en matière de transparence et de responsabilité sociale des entreprises au sein des industries extractives
- APERIO (3 numéros)

On trouvera ces publications sur le site Web de PWYP-Canada à www.pwyp.ca

Partenariat Afrique Canada

331 rue Cooper, bureau 600
Ottawa (Ontario) K2P 0G5, Canada

Tél. : +1-613-237-6768 Téléc. : +1-613-237-6530
info@pacweb.org
www.pacweb.org